OFFICIEL.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

JOURNAL DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Première Session.

Troisième Législature.

MARDI, 22 janvier 1850.

La Chambre se réunit conformément à l'ajournement.

L'appel nominal constate la présence de 89 membres.

Sur motion de M. Lecroy, le greffier est chargé d'informer le Sénat que la Chambre est prête à les recevoir dans la salle de leurs séances, pour procéder à compter les votes demandés à l'élection du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur et Auditeur des comptes publics.

M. Preston, sur point de ordre, demande de choisir parmi les documents qui auront rapport au message du Gouverneur, ceux qu'il conviendra de faire imprimer, ensemble le rapport et la résolution qui suivent :

Votre comité l'examiné avec soin les dits documents et il est d'opinion que les documents suivans devraient être imprimés en forme de pamphlet, de manière à être annexé en appendice au Journal de la Chambre.

1o—Les documents relatifs à la cession du Congrès des terres marécageuses de l'Etat de la Louisiane à l'Etat, ainsi que l'acte du Congrès à ce sujet ;

2o—Les documents relatifs au pénitencier ;

3o—Le rapport du trésorier de l'Etat.

En conséquence, il est résolu que le rapport soit adopté, et que les dits documents soient imprimés à mille exemplaires de la manière recommandée par le rapport.

Sur motion, la résolution et le rapport qui précèdent, sont adoptés.

Sur motion, la Chambre procède à l'élection d'un portier.

MM. Toulouse, Easton, Kenner, Excincios, Pinot, Reedy, Thompson et Beal sont annoncés comme candidats.

Il y a 90 membres présents.

M. Toulouse obtient	29	voix.	
Easton	"	6	"
Kenner	"	3	"
Excincios	"	25	"
Pinot	"	1	"
Reedy	"	7	"
Thompson	"	16	"
Remondet	"	3	"

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité voulue, la Chambre procède à un second ballotage—92 membres présents.

M. Toulouse obtient	53	voix.	
Excincios	"	23	"
Thompson	"	14	"

M. Toulouse ayant obtenu la majorité requise est proclamé dûment élu ; l'Orateur lui administre le serment d'office.

La Chambre procède ensuite à l'élection de deux traducteurs.

MM. Briant, Pedesclaux, Montreuil, Boutet et Hubert sont annoncés comme candidats.

93 membres présents.

L'appel nominal donne le résultat suivant :

62 membres votent pour		M. Briant,	
40 "	"	"	Pedesclaux
59 "	"	"	Montreuil
13 "	"	"	Boutet
17 "	"	"	Hubert.

MM. Briant et Montreuil ayant obtenu la majorité des votes sont proclamés dûment élus, et ils sont assermentés comme tels.

M. Horatio Davis informe la Chambre que le Sénat concourt à la " résolution qui convoque la Législature en session conjointe dans la Chambre des Représentants pour y compter les suffrages donnés à l'élection de Gouverneur, Lieutenant Gouverneur et d'Auditeur des comptes publics.

La Chambre procède alors à l'élection des commis aux enrôlements.

MM. Stannard, Warner, McMillard, Tête, Sybley, Remondet, Parker, Huard, Stalkey, Stuart, Roberts, McKay, Easton, Coffer, Agnew, Buchanan, Smith, Kane, Bill, Duplessis, Gill, Bernon et Dennet sont annoncés comme candidats.

Le résultat est comme suit :

M. Huard reçoit		51	voix.
Warner,	"	44	"
Parker	"	39	"
Tête	"	34	"
Stannard	"	39	"
Smith	"	29	"
Duplessis	"	29	"
Sibley	"	27	"
Stalky	"	27	"
Gill	"	27	"
Roberts	"	25	"
Bernon	"	22	"
McLelland	"	21	"
Coffey	"	20	"
Easton	"	19	"
Stuart	"	18	"
Bell	"	15	"
Dennet	"	15	"
Buchanan	"	14	"
Remoudet	"	12	"
Kane	"	10	"
McKay	"	5	"

M. Huard ayant obtenu le majorité des votes est déclaré dûment élu.

Le Sénat s'étant réuni à la Chambre, l'appel nominal est fait et 28 Sénateurs et 94 Représentans répondent à leurs noms.

Le président du Sénat nomme MM. Diew et Boudousquié ver ficateurs, l'Orateur de la Chambre nomme MM. Moise et Connelly.

Le Sénat s'étant retiré, M. Moise, un des vérificateurs nommé de la part de la Chambre, annonce qu'ils ont trouvé que les retours de la paroisse Jefferson avaient été faits par *precincts* au Secrétaire d'Etat, par les commissaires d'élection, au lieu de l'être par le Shérif; que les retours de la paroisse d'Ouest-Baton-Rouge ne contenaient que les majorities obtenues par les candidats, et que les retours de la paroisse de Ste-Hélène ne contenaient pas le vote donné pour Auditeur des comptes publics.

M. Horatio Davis informe la Chambre que le Sénat a adopté la résolution suivante :

Résolu que les vérificateurs nommés de la part du Sénat aient instruction de compiler les votes de la paroisse Jefferson dont les retours ont été faits par precincts, et que, des retours exacts ayant été reçus de la paroisse d'Ouest-Baton Rouge, les votes de cette paroisse soient également compilés.

M. Moise demande que la Chambre donne son concours à la dite résolution.

M. Pazion demande l'appel nominal et il paraît que :

MM—Abney, Arceneux, Auch, Anderson, Bettis, Bailey, Barley, Bienvenu, Babin, Cocco, Calvert, Caruth, Caldwell, Eliot, Favrot, Griffin, George, Gassent, Gardner, Hubbie, Herton, Haynes, Hunt, Harper, Jackson, Jameson, Jones, King, Larue, Leroy, Landry, Livingston, Lanaux, LeBeau, Marcey, Monaghan, Morrow, McMichael, Moise, Moore, Mark, Paxson, Preston, Regan, Robquette, Ruchie, Richardson, Stark, Stanton, Sergant, Shannon, Songie, St-Martin, Wa ker, Wilson et Wilder ont voté dans l'affirmative—56, et que :

MM—Aubert, Amacker, Blake, Barilleau' Bonny, Barthe, Barbett, Canonge, Connelly' Davergès, Dreux, Fleming, Foster, Gaudet' Gosselin, Gill, Harrang, Harry, Laville, Lamden, Leeds, Lewis, Lewis, Lemaire, Lamb, Parker, Pugh, Perkins, Rivers, Ramage, Bever' Scarborough, Saunders, Winfree, Watson et White ont voté dans la négative—36.

En conséquence, la dite résolution est adoptée.

Le Greffier est chargé d'informer le Sénat que la Chambre a donné son concours à la susdite résolution, qu'elle inscrit les vérificateurs nommés de sa part à compter les votes des paroissiens y mentionnées, et qu'elle sinit prête à recevoir le Sénat pour procéder à compter les votes.

Le Sénat s'étant de nouveau réuni à la Chambre, l'appel nominal est fait, et 23 Sénateurs et 83 Représentans répondent à leurs noms.

L'Assemblée générale procède alors à compter les votes donnés à l'élection de Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur et Auditeur des comptes publics, ainsi que le démontre le tableau suivant :

	J. Walker.	A. Duchoux.	J. B. Plauché.	D. P. Kenner.	N. Ledoux.	L. Bordelon.
Plaquemines,	401	199	298	198	200	189
St Bernard,	117	127	116	125	119	121
Jefferson,	194	79	119	750	819	749
St Charles,	50	130	130	50	49	129
St-J-Baptiste,	198	271	181	267	179	266
Vermillion,	170	164	170	154	156	161
Ste Marie,	401	468	198	466	184	461
Assomption,	401	514	408	503	411	494
Avoyelles,	438	336	432	341	463	357
Natchitoches,	221	337	218	342	225	337
Catahoula,	439	301	439	320	404	330
Carroll,	195	245	190	247	189	248
Point Coupée,	200	263	203	253	204	254
Rapide,	273	245	266	248	203	215
O. Feliciana,	244	177	240	169	152	165
De Soto,	213	148	210	74	205	146
St Landry,	517	199	547	254	442	1046
Lafourche-int.,	135	634	137	132	137	637
Terrebonne,	202	230	197	249	192	244
Livingston,	253	140	253	140	251	138
Claiborne,	413	284	373	234	361	238
St-Martin,	221	301	219	299	207	246
Morehouse,	132	196	136	196	132	192
Bossier,	212	116	226	118	191	102
Concordia,	97	142	98	142	93	138
Washington,	201	95	204	155	251	135
Madison,	208	227	218	230	205	235
Ouachita,	191	141	210	140	180	171
Rapides,	285	218	271	190	246	192
Ka. Parishes,	206	248	203	248	239	235
Caddo,	201	118	201	118	201	118
Claiborne,	234	84	233	93	173	115
E. Baton Rouge,	436	261	371	377	427	303
W. Baton Rouge,	243	271	242	271	242	271
Jackson,	283	134	258	137	247	139
Iberville,	253	343	331	276	333	284
Ascension,	365	364	345	336	346	337
Attakapas,	302	303	309	330	295	279
St. Bernard,	157	200	158	314	159	308
Ste Hélène,	231	300	240	300	236	417
Franklin,	161	114	173	114	168	130
Caddo,	340	167	345	244	344	293
Calcasieu,	147	74	144	72	131	65
Ste Hélène,	212	150	197	168		
Tensas,	125	132	128	132	132	133
O. Bat.-Rouge,	147	227	147	235	126	235
Orléans 1o Municipalité	1783	1987	1749	1968	1709	1997
2o Municipalité	2691	1094	2644	1237	2465	1217
3o Municipalité	1658	798	1650	805	1619	798
et Algier,						
Grand total,	16208	17553	16288	17778	17265	17741

Joseph Walker comme Gouverneur et J. B. Plauché comme Lieutenant-Gouverneur, ayant reçu la majorité des votes demandés, le président déclare dûment élus gouverneur et lieutenant-gouverneur de l'Etat de la Louisiane, pour le terme de quatre années, à partir du 20me jour de janvier 1850, et M. Louis Bordelon ayant obtenu la majorité des votes demandés en qualité de maître des comptes publics pour un terme de deux années, à partir du 20me jour de janvier 1850.

Sur motion, le Sénat se retire dans la salle de ses délibérations.

Sur motion, la Chambre s'ajourne à demain à dix heures du matin.

En débarquement du navire Ariadne, venant de Bordeaux :

20 barriques vin rouge Montferrant bon ordinaire, à vendre par

J. K. GURIEN,

22janv 32, rue Dumaine.

A vendre, par le soussigné, 4 pièces de vin de Bordeaux, 1 pièce de vin de Bourgogne, 1 pièce de vin de Madère, 1 pièce de vin de Malaga, 1 pièce de vin de Tenerife, 1 pièce de vin de Malvoisie, 1 pièce de vin de Xérès, 1 pièce de vin de Lisbonne, 1 pièce de vin de Cette, 1 pièce de vin de Pacharan, 1 pièce de vin de Cognac, 1 pièce de vin de Rhum, 1 pièce de vin de Jamaïque